RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Les risques d'escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI)

Direction générale des Finances publiques

Mission Responsabilité, Doctrine et Contrôle Interne Comptables

Août 2024

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

Qu'est-ce qu'un FOVI ?

L'acronyme FOVI signifie faux ordre de virement.

→ une fraude au FOVI est le détournement d'un virement attendu sur le compte bancaire d'un créancier, par usurpation de son identité.

C'est un type de fraude.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

- **Le rôle de la Mission responsabilité, doctrine et contrôle interne comptables (MRDCIC)**

Recensement des fraudes aux FOVI pour la DGFiP et pilotage du dispositif de lutte dans la sphère publique :

État,

établissements publics,

secteur local et hospitalier.

→ Centralisation des signalements d'escroqueries aux FOVI (tentatives et cas avérés)

→ **Sensibilisation et actions de communication** auprès du réseau DGFiP et des collectivités publiques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

- **Les fraudes au FOVI**

→ sont identifiées depuis 2010 ;

→ concernent l'ensemble des acteurs publics et privés ;

→ sont en forte recrudescence pour le secteur public.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

L'usurpation d'identité du fournisseur ou d'un agent public

L'escroc contacte les services de l'ordonnateur ou du comptable, en se faisant passer pour un fournisseur

L'escroc transmet alors de nouvelles coordonnées bancaires et/ou une facture falsifiée afin de détourner les prochains règlements.

Dans le cadre de la rémunération ou la pension des agents publics, une variante consiste à usurper l'identité d'un agent afin de détourner la paye ou la pension qui lui est due.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

La réussite de ces escroqueries repose sur une **très bonne connaissance de l'entreprise** (fournisseur) dont l'identité a été usurpée **et des contrats qu'elle a passé** avec l'administration.

Préalablement à tout contact, et afin de crédibiliser leur démarche, **les escrocs collectent un maximum de renseignements** sur la cible de l'escroquerie (réseaux sociaux, sites internet relatifs à la commande publique, etc).

Les escrocs peuvent également obtenir des informations directement, en **piratant la messagerie** du fournisseur et/ou de l'entité publique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

La fraude au président

L'escroc **se fait passer pour un haut responsable ou pour une autorité** (président d'une université, commissaire aux comptes, banquier, fonctionnaire de police voire ministre…) et au moyen de pressions, demande à un agent **d'effectuer en urgence un virement important et confidentiel sur un compte,** souvent domicilié à l'étranger.

Ce mode opératoire est notamment répandu auprès des établissements publics.

Par exemple **: un CHU a mandaté sur une facture lui ayant été adressée en urgence, après plusieurs relances reçues par messagerie de la part du directeur général du CHU ayant été usurpé via un mail avec ses nom et prénom mais venant en fait d'une autre adresse mail.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1) Quelques éléments de contexte

A retenir

L'usurpation d'identité du fournisseur est le type d'escroquerie le plus répandu dans la sphère publique.

Préalablement à l'escroquerie, les escrocs cherchent à obtenir des informations sur l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise et de ses clients, et parviennent à récupérer des factures en instance de paiement.

Ces factures sont ensuite falsifiées, puis envoyées aux services ordonnateurs (le plus souvent par mail), accompagnées d'une demande frauduleuse de changement de coordonnées bancaires.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

➢ **Demandes de changement de coordonnées bancaires** au profit d'un compte de **néobanques** (banques mobiles, sans agence)**.**

→ Nickel,

→ Revolut,

→ Bunq,

→ Qonto,

→ Prepaid – PFS Card,

→ Ma French Bank (la Banque postale),

→ Anytime - Orange bank…

Attention : le nom de la banque pouvant être falsifié sur le RIB (mention d'une banque traditionnelle à la place de la néo banque), se fier plutôt au code BIC ou au code Banque pour identifier les néo banques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

NOM DE LA BANQUE	CODE BIC
FINANCIÈRE DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES (NICKEL)	FPELFR21
PFS CARD SERVICES	PRNSFRP1
BUNQ	BUNQFRP2
REVOLUT	REVOFRP2
TREEZOR	TRZOFR21
BOURSORAMA	BOUSFRPP
MA FRENCH BANK	LBDIFRP1
OKALI (BLANK)	SFPEFRP2
PPS EU SA (ANYTIME)	PSSSFR22
SHINE	SNNNFR22
SOGEXIA	SOXAFR2L

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

➢ **Demandes de changement de coordonnées bancaires** au profit d'un **compte étranger.**

L'IBAN d'un compte ouvert dans une **banque française** commence toujours par **FR**.

L'IBAN d'un compte ouvert dans une **banque à l'étranger** commencera par exemple par :

GB : Grande Bretagne

ES : Espagne

PT : Portugal

Doute à avoir si : IBAN à l'étranger pour une société située en France.


IGN BANK

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

BE70 3630 7298 5430

Domiciliation

IGN Banque
Avenue Manix 24
1000 Bruxelles Belgique

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

Domiciliation

BEBBBRUB

BIC (Bank Identifier Code)

BEBBBRUB

Titulaire du compte (Account Owner)

les Pros du BTP
13 et 15 rue Jose
BP 50018 Thorue 83800

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

Exemple de RIB falsifié :
Le nom de la banque ne correspond pas au BIC/ IBAN qui devrait être CMC

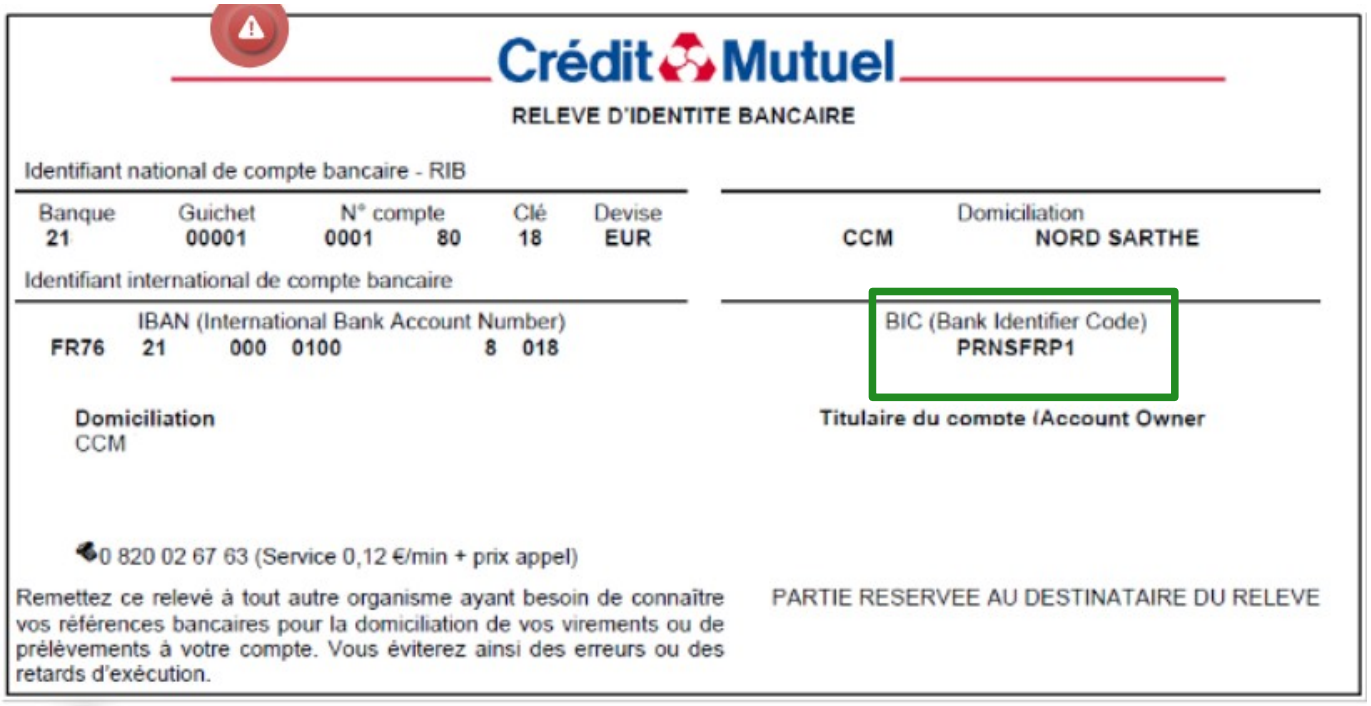

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
21	00001	0001	80	18	EUR	CCM NORD SARTHE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 21 000 0100 8 018

BIC (Bank Identifier Code)
PRNSFRP1

Domiciliation
CCM

Titulaire du compte (Account Owner

0 820 02 67 63 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

En cas de doute sur une **demande de changement de coordonnées bancaires**, il est possible de consulter le site IBANCALCULATOR

Il permet de contrôler l'association banque/IBAN pour le bénéficiaire du paiement :

si la **banque est différente de celle indiquée sur le RIB**, il y a risque de falsification.

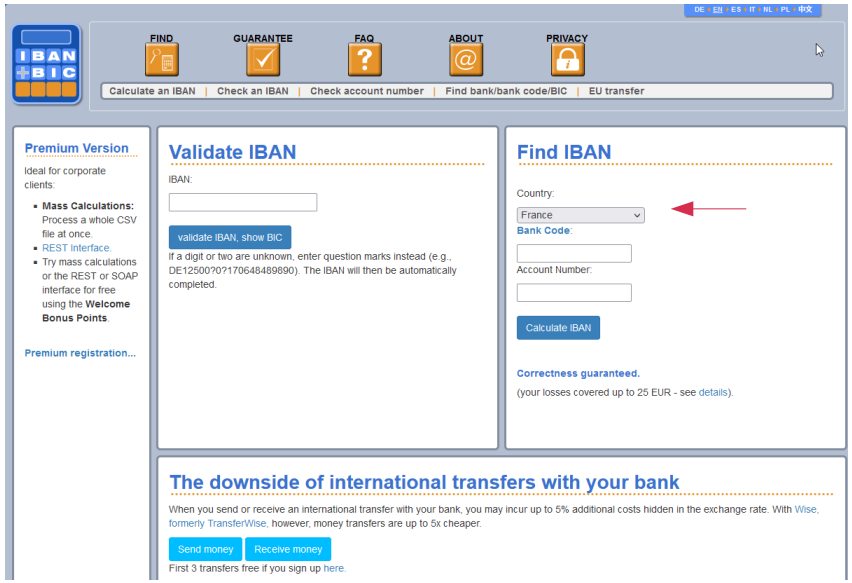

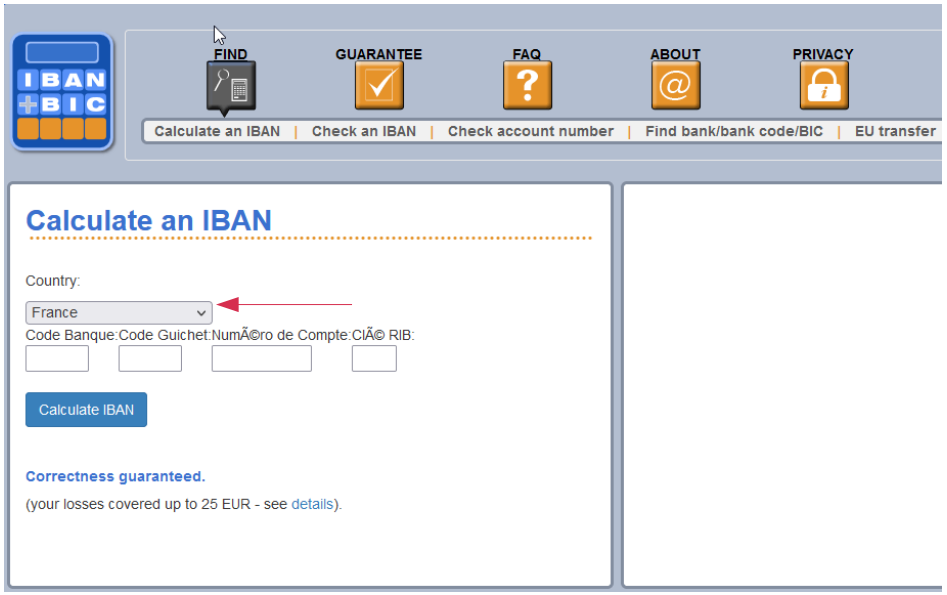

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

➢ **Focus Affacturage :**

Rappel : une convention par laquelle une entreprise transfère ses créances (factures, mémoires, situations de travaux…) à un établissement spécialisé (factor ou société d'affacturage ou société de factoring).

Vigilance à avoir pour :

→ **Demandes de changements de coordonnées bancaires** pour un affacturage, particulièrement un compte de **néo-banque** ou un **compte étranger.**

→ **Aux affacturages par subrogation** pour lesquels des contrats d'adhésion seraient joints aux pièces justificatives; ces contrats n'étant pas requis, de tels cas de figure doivent questionner et attirer l'attention.

Les escrocs peuvent également se présenter en tant qu'**organisme financier bénéficiaire** d'un affacturage (affactureur ou factor).

→ en cas de doute, le site REGAFI (*Registre des agents financiers de la Banque de France*) permet de s'assurer que l'organisme dispose bien d'un agrément de la Banque de France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

- **Quelques éléments de contact incohérents :**
  - adresses électroniques de type : contact.noreplyXXX@gmail.com ou noms de domaine de type :

    @dr.com,
    @mail.com,
    @servicecomptabilite.net,
    @financier.com ,
    @proton.me,
    @protonmail.com,…

  - courriels avec des fautes d'orthographes, le logo et/ou l'adresse de messagerie légèrement modifiés, etc.
- **Demandes de confirmation** de virement/date de paiement, pressions.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

Usurpation d'identité du fournisseur

Exemple de demande de changement de coordonnées bancaires adressée par l'escroc après piratage de la boite mel du fournisseur.

Fichier Édition Affichage Insérer Format Options Outils ?

Envoyer | Orthographe | Sécurité | Compresser | Enregistrer

Expéditeur : Electricité 3000 <contact.noreply005@gmail.com>

Pour : "mairie-la-sel@wanadoo.fr" <mairie-la-sel@wanadoo.fr>

22/10/2021
09:08

Sujet : RIB

Texte principal | Largeur variable

Bonjour,
Vous trouverez ci-jointe notre nouveau RIB pour le règlement de notre facture d'installation d'éclairages à détection de mouvement.

Bien cordialement
Electricité 3000

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(2) Quels signes doivent alerter ?

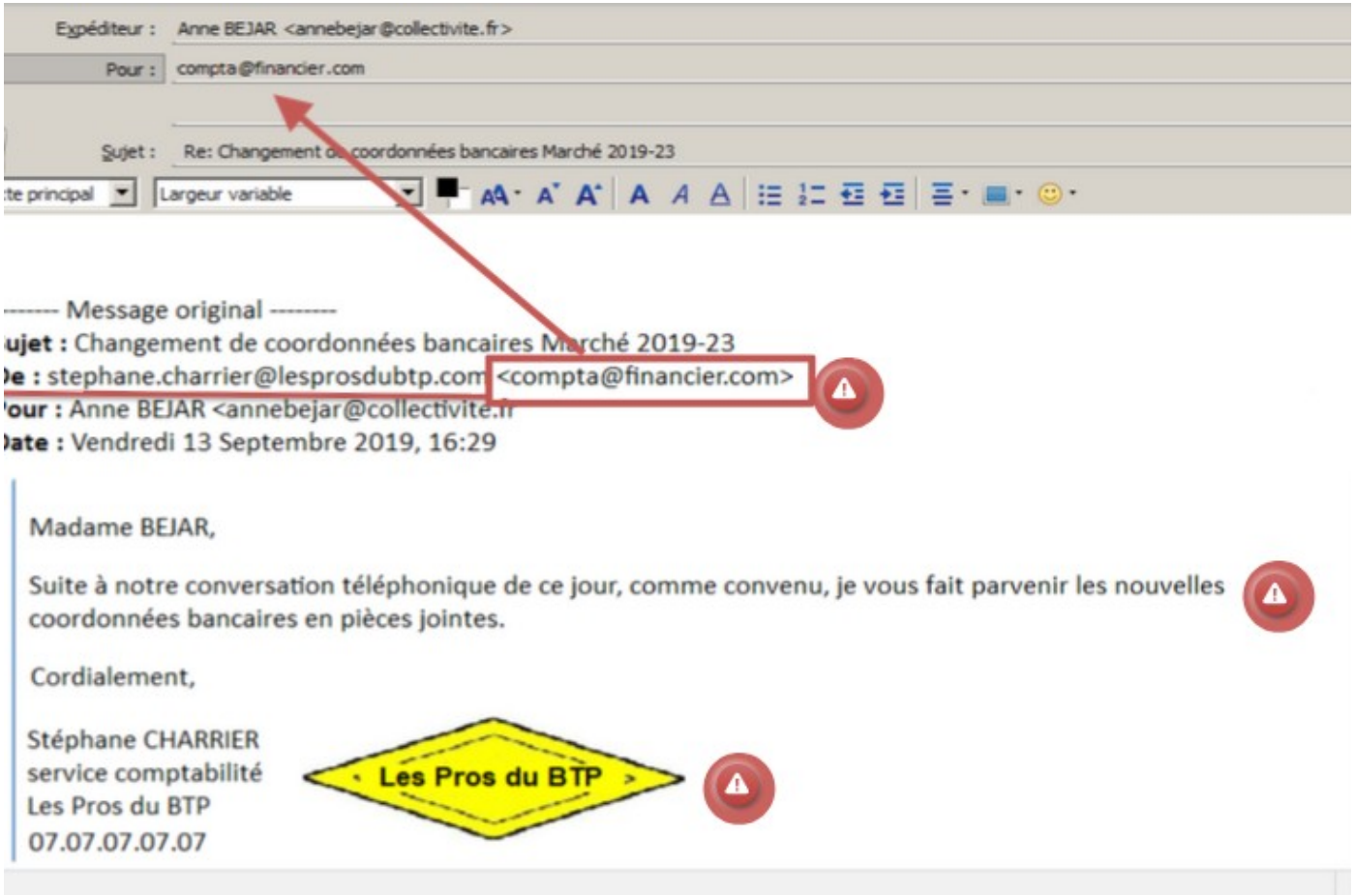

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(3) Comment se prémunir des FOVI ?

➢ Effectuer un **contre-appel** au fournisseur à partir de **coordonnées fiabilisées** (dossier de marché, site internet de l'entreprise ou pages jaunes) et pas à partir de coordonnées mentionnées dans un mail ou dans les pièces justificatives jointes au paiement (factures…)

➢ **Ne pas divulguer** à l'extérieur, ou à un contact inconnu, des **informations** sur le fonctionnement de l'administration et sur ses fournisseurs (organigramme, contacts, documents comportant la signature d'acteurs-clés, procédures internes, etc.).

➢ Accroître la vigilance pendant les **périodes de congés** et de **forte charge de travail**.

➢ Mentionner les **coordonnées bancaires** sur l'ensemble des **documents contractuels**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(3) Comment se prémunir des FOVI ?

- Accroître la vigilance sur le **risque de piratage des boîtes de messagerie** :

  → changer de mot de passe de connexion régulièrement et en cas de doute ;

  → ne jamais cliquer sur des liens ;

  → ne pas prendre contact à partir de messages suspects ;

  → ne jamais communiquer d'informations d'authentification de messagerie (y compris au fournisseur d'accès).

- **Focus paye :** effectuer le dépôt du nouveau RIB papier directement par l'agent public au service RH de l'ordonnateur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(3) Comment se prémunir des FOVI ?

➢ **Adopter les réflexes CHORUS PRO** :

Obligation pour les entreprises depuis l'ordonnance du 26 juin 2014 et le décret du 2 novembre 2016

→ prendre en compte **uniquement les factures transmises par Chorus Pro,** afin de limiter le risque de falsification très présent lors des envois par messagerie ou par voie papier ;

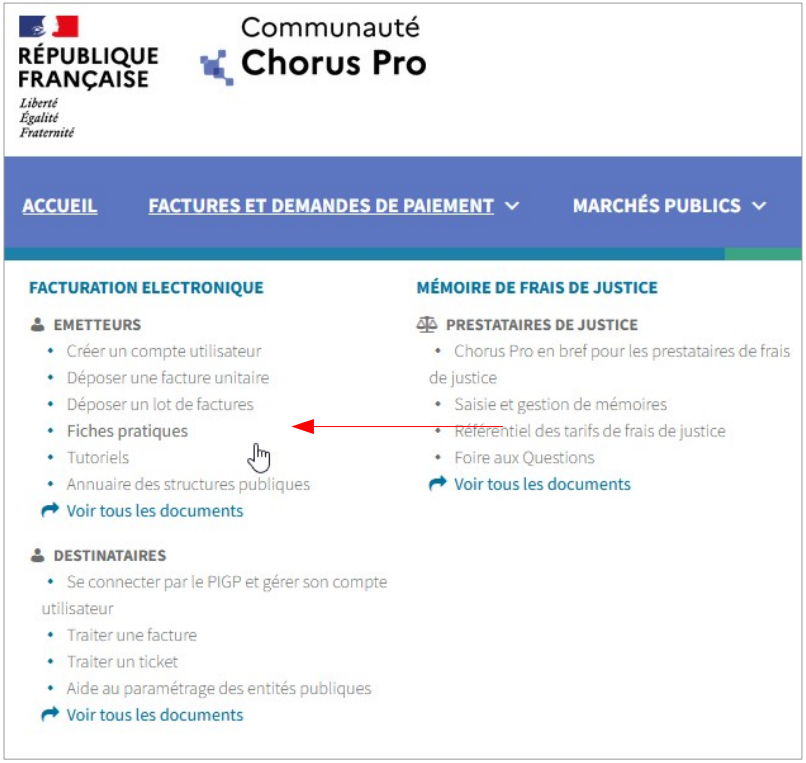

De la documentation est disponible sur la **communauté Chorus pro** accessible sur internet :

→ Fiches pratiques

→ Tutoriels…

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(4) Que faire en cas d'escroquerie ?

Dans le cas d'une **escroquerie avérée** (les sommes ont été payées sur un compte frauduleux)

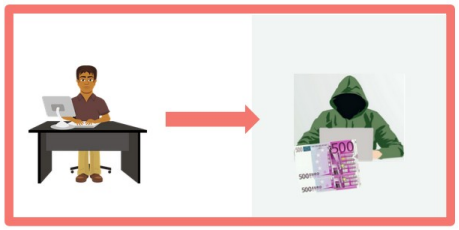

Action 1 : informer immédiatement le comptable public

Lui communiquer :

- Les coordonnées bancaires présumées frauduleuses ;
- Les pièces (courriels,etc.) avec le nom de l'escroc présumé, son adresse de messagerie, son numéro de téléphone.

Le comptable actionnera les procédures bancaires pour tenter de récupérer les fonds versés.

Action 2 : identifier l'ensemble des paiements en instance

Vérifier si d'autres paiements ont déjà été réalisés sur le compte bancaire frauduleux ou sont en instance pour en avertir le comptable.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(4) Que faire en cas d'escroquerie ?

Dans le cas d'une **escroquerie avérée** (les sommes ont été payées sur un compte frauduleux)

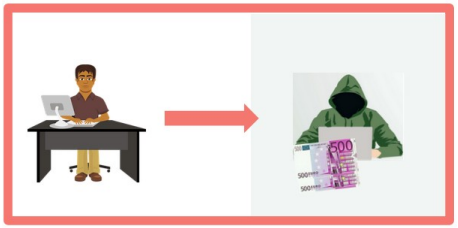

Action 3 : bloquer les coordonnées bancaires présumées frauduleuses dans les différentes applications de la collectivité et de l'établissement

Action 4 : réaliser un dépôt de plainte

Pour engager des poursuites pénales, le **dépôt de plainte** devra être engagé par l'établissement dans les plus brefs délais.

Les **éléments et pièces de l'escroquerie** (chronologie des faits, RIB frauduleux, identité donnée par l'escroc, adresses de messagerie, n° téléphone, etc.) devront être mentionnés.

Une **copie de la plainte sera transmise au comptable public**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(4) Que faire en cas d'escroquerie ?

Dans le cas d'une **tentative de fraude** (aucun paiement n'a été réalisé)

Action 1 : prévenir immédiatement le comptable et lui transmettre dans les meilleurs délais, les pièces liées à l'escroquerie (échanges de courriels avec l'escroc demandant le changement de RIB, etc.).

Le comptable :

- bloquera immédiatement la demande de paiement ;
- demandera le blocage du compte bancaire dans Hélios.

Action 2 : invalider les coordonnées bancaires frauduleuses dans la base tiers du logiciel financier.

Action 3: déposer plainte en tant que victime directe d'escroquerie.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(5) Les outils disponibles

Le site gouvernemental *www.cybermalveillance.gouv.fr*

→ pour comprendre les menaces et agir ;

→ pour adopter les bonnes pratiques ;

→ récapitulatif des 10 mesures essentielles pour assurer la cybersécurité.

(5) Les outils disponibles

Le site gouvernemental *www.cybermalveillance.gouv.fr*

→ des ressources utiles mises à disposition :

- Kit de sensibilisation aux risques numériques ;

- Méthode de sensibilisation « clé en main » :
  - Fiche synthétique des 5 clés
  - 4 thématiques (hameçonnage, gestion des mots de passe…) sous plusieurs formats (vidéo,…)
  - Outils d'animation
  - Témoignages de collectivités victimes de cyberattaques…
- etc.

(5) Les outils disponibles

Le site de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

L'essentiel à retenir

Les agents doivent appliquer les règles de vigilance suivantes :

- Faire preuve de **prudence lors des échanges** avec les fournisseurs ;
- Savoir détecter les **signaux d'alerte** ;
- Être particulièrement méfiant face à **toute demande de modification de coordonnées bancaires**, notamment lorsque le nouvel IBAN est un compte étranger ou ouvert sur une néo-banque ;
- Promouvoir utilisation de **Chorus Pro.**

→ au moindre doute effectuer un « contre-appel »